

ARRÊTÉ DE COMPOSITION DU JURY - JUIN 2026

N° DES-BTSPODO-2026-06-042

Fixant la composition des jurys de délibération du brevet de technicien supérieur
spécialité Podo-orthésiste
session 2026

La directrice du service interacadémique des examens et concours,

Vu les articles D. 222-4 et suivants du code de l'éducation portant création du Service interacadémique des examens et concours des Académies de Paris, Créteil et Versailles et définissant les attributions de sa directrice ;

Vu les articles D. 643-1 et suivants du code de l'éducation relatifs au règlement général du brevet de technicien supérieur ;

Vu l'arrêté du 12 juin 2025 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Podo-orthésiste ;

ARRÊTE :

Article 1 : Sont nommés président et membres du jury pour la délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Prothésiste-orthésiste :

Président : Madame Valérie SAMAMA, inspectrice d'académie – inspecteur pédagogique régional ;

Enseignant-chercheur : Monsieur YANN-ARZEL Durelle-Marc ;

Enseignants : Mesdames Najoua ALBERT, Charlotte LE BRIN, Melanie LE DUFF, Vanessa MAHI et Monsieur Christophe BARGETON.

Professionnels : Madame Alexa PETERS et Messieurs Remy DE MONTGRAND, Patrice ASCARGORTA, Olivier FORTINEAU, Valentin LEGRAND.

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 18 juin 2026

Aurore COLLET

